

Le Conseil d'Etat, sur le rapport de M. le comte Dubois, a adopté, dans sa séance générale du 14, les décrets et projets de loi concernant les chemins de fer de Valenciennes à Hirson et de Lille à Tournai; celui d'Hirson à Mezieres l'est également.

Les travaux de la grande ligne de Dunkerque et Lille à Strasbourg, et de celle de Lille à Tournai vont, dit-on, être entrepris dans un délai très rapproché.

Des jeunes soldats de la deuxième portion des contingents placés dans la réserve et comme tels envoyés dans les dépôts d'instruction, ayant paru croire que leur position de militaires non appelés sous les drapeaux pour y faire un service actif, ne les rendait pas passibles, dans certains cas, des peines que peuvent encourir les militaires servant activement dans les corps pour lesquels ils ont été désignés, il est utile de leur rappeler que les instructions et prescriptions adressées aux chefs de corps par l'autorité militaire supérieure, et notamment la dépêche du ministre de la guerre en date du 6 juin courant, font connaître que ceux de ces jeunes soldats qui ont disparu ou disparaîtront des dépôts d'instruction doivent être déclarés déserteurs, au titre du corps chargé de la direction du dépôt, au moment de leur absence illégale.

Les dispositions prescrites par la circulaire ministérielle du 16 février 1847 seront appliquées à ces jeunes soldats, avec cette seule différence, toutefois, qu'au lieu de les inscrire sur les registres matricules du corps, comme les autres militaires qui en font partie au titre actif proprement dit, on se bornera à les porter sur le carnet des déserteurs, tout en les faisant poursuivre et rechercher comme tels.

La situation de la campagne continue à être admirable. Les blés qui avaient été partiellement versés par les ouragans de la semaine dernière, sont déjà relevés. Sous l'influence d'une température un peu fraîche et d'un ciel assez nuageux, la floraison des blés s'opère à souhait. Si, comme on l'espère, le temps se remet décidément au beau, les récoltes en terre n'auront subi aucun dommage des derniers mauvais temps.

Les lins se relèvent aussi. La violence du vent les avait couchés d'un seul coup et du même côté, sans désordre, c'est ce qu'explique la facilité avec laquelle ils se redressent, quoique le moment de leur maturité approche. Le retour du beau temps assurera de ce côté encore une très bonne récolte.

Les seigles mûrissent. Ils sont très hauts, et leurs épis déjà courbés dénotent qu'ils sont abondamment garnis de grains.

Les pièces de billon belges de 5 et 40 centimes, sont retirées de la circulation à mesure qu'elles rentrent dans les caisses du gouvernement. La succursale de la Banque nationale à Anvers on a fait des expéditions considérables à la monnaie dans le courant de cette semaine.

Les personnes qui n'ont pas la particule et qui tiennent, dit le *Salut public*, sont ingénieuses à éluder la loi sur les titres de noblesse.

On a constaté, en effet, qu'un grand nombre d'individus, après s'être fait délivrer, soit par les maires, soit par les greffiers compétents, des extraits réguliers, en ont altéré le texte en y ajoutant frauduleusement un nom, un titre, une particule. Puis ils ont déposé ces pièces ainsi falsifiées chez des notaires qui, sur leur demande, leur ont délivré des expéditions entachées de toutes les falsifications imaginées par les déposants. Ensuite, les mêmes individus ont fait usage de ces copies, régulières en apparence, au lieu de produire aux magistrats et aux

digne de tout notre respect et même de notre admiration.

Elle prononça ces mots avec un accent de conviction profonde, les yeux brillants de larmes et les joues enflammées. Maurice la regardait avec surprise; il comprit qu'il l'avait blessée dans une de ses plus chères affections, et qu'elle savait de la conduite d'Elise des motifs qu'elle était forcée de taire.

« Pardonne-moi de t'avoir fait de la peine, lui dit-il en lui prenant la main; je rétracterai mon jugement sur le compte de ma sœur, pourvu qu'elle prouve maintenant qu'elle est raisonnable et pas dédaigneuse.

— C'est-à-dire qu'elle consente à ce que tu donnes à Ernest une réponse favorable ?

— Précisément; à toi de l'y amener, Suzanne.

— Je veux bien essayer; moi aussi je m'intéresse de ce pauvre M. Willner.

— Qu'elle réfléchisse, d'ailleurs, qu'elle approche de vingt-deux ans. Clotilde n'en a que dix-neuf et est déjà mariée, quoique beaucoup moins belle.

— Sois sûr, dit Suzanne en souriant, qu'Elise ne considère rien de tout cela et qu'elle ne prendra conseil que de son cœur.

— Elle a raison; mais j'augurerais mal de ce cœur s'il restait insensible à un amour comme celui d'Ernest.

— Je lui en parlerai dès ce soir.

— Bien, merci! et moi je répondrai demain à Willner; l'attente doit lui sembler longue, à ce pauvre garçon!

LA VICOMTESSE DE LERCHY.

(La suite au prochain numéro.)

d'eux-mêmes par leur mérite comme industriels depuis longtemps appréciés et reconnus.

Placés, depuis la fondation de leur maison par M. Henri Delattre père en 1827, à la tête de l'industrie roubaisienne, ils ont toujours marché dans la voie du progrès, en réunissant dans leurs nombreux ateliers, comme le constate le relevé ci-annexé, toutes les améliorations, tous les perfectionnements, tous les agrandissements que réclame une première position.

En industrie comme en science, le progrès ne s'arrête jamais; si l'on sait ce qu'il en coûte de travail et d'études au savant pour suivre ou devancer la marche de l'esprit humain, il faut reconnaître ce qu'il en coûte aussi à l'industriel de peines, de déceptions, de dépenses, de travaux incessants, souvent inutiles, toujours renouvelés, de hardiesse et de persévérance, pour se tenir au premier rang dans cette course sans trêve qu'on nomme le progrès dans l'industrie.

MM. Delattre réunissent dans leurs établissements le travail du coton et de la laine dans toutes ses exigences et applications, depuis le peignage et la filature jusqu'au tissage à la mécanique et à la main; leurs productions comme tissus comprennent toutes les variétés d'étoffes en laine unies et façonnées pour robes ou paletots, en laine et coton pour tous usages, en nouveautés, articles de fantaisie en laine et soie, en poil de chèvre, en brochés jacquard, plumetis, etc. Leur exposition résume autant que leur emplacement le permet, l'ensemble de leur production par des spécimens remarquables.

Pour atteindre le but que l'honorable chef de cette maison, M. Henri Delattre, membre du Jury de la XX<sup>e</sup> classe de l'Exposition de Paris en 1855, s'est imposé de tenir constamment la tête de l'industrie manufacturière, ces exposants ont réuni dans une puissante association toutes les ressources de capitaux et d'intelligence qu'exige la voie si difficile et si honorable dans laquelle ils ont toujours marché en avant.

Le Comité est unanime pour entourer les noms de MM. Delattre père et fils d'une recommandation toute spéciale.

**DESCAT frères, ancienne maison Descat-Crouzet**, ayant pour gerant de leurs usines de Fiers et Wasquehal, qui sont leurs principaux, **Gabriel Descat**.

**TEINTURES ET APRÊTS DE TISSUS.**  
1,125 ouvriers. 2,800,000 francs.

En 1855, médaille de 1<sup>re</sup> classe à l'Exposition universelle, et la décoration pour M. C<sup>te</sup> Descat, l'un des associés.

La maison Descat-Crouzet, aujourd'hui Descat frères, la plus ancienne comme la plus considérable de la fabrique de Roubaix, dans les teintures et apprêts, se recommande particulièrement à l'Exposition de Londres, du nom de M. Gabriel Descat, l'un des associés, qui s'occupe spécialement des usines de Fiers et de Wasquehal, de la partie chimique des teintures et apprêts et des traitements divers et nouveaux que demandent les apprêts de toutes espèces de tissus.

Depuis 1851, les teintures et apprêts ont été bien améliorés, ainsi que le constate l'exposition que fait la maison Descat, qui apprête et imprime non-seulement pour Roubaix, mais pour Lyon, Tarare, Saint-Quentin et Paris.

M. Gabriel Descat a pris depuis 1856 cinq brevets d'invention tant pour foulage que pour apprêt, teinture et impression de diverses étoffes.

Parmi les nombreuses améliorations qui en ont été le résultat, le Comité signale les services rendus à la fabrique par les apprêts brillants, «soyeux, dits au grand traitement» que M. Gabriel Descat est parvenu à donner aux tissus français qu'il traite et rend aussi beaux sinon mieux que les mêmes tissus anglais, ce qui a permis à une branche importante de l'industrie du tissage de maintenir son travail et de rendre de grands services à Roubaix et nécessairement augmenter le malaise de la fabrique.

Les divers et nombreux spécimens de teintures de matières et de tissus, les apprêts si complets, si variés que cette exposition renferme, témoignent l'activité et l'intelligence des chefs de cette maison, comme ils prouvent que cette partie si intéressante et si capitale même de l'industrie n'a cessé de faire, grâce au travail et à la persévérance dans le but qui distingue ces honorables exposants.

Le Comité recommande donc tout particulièrement M. Gabriel Descat au jury des récompenses.

(La fin au prochain numéro.)

aussi en couleurs fines quoiqu'au grand traitement.

Les barèges, grenadines brochées pour robes et pour châles, leurs pelouses écossaises, leurs châles tartans et leurs étoffes pour confections.

Ce qui dans les brochés au plumetis de ces habiles fabricants mérite une mention spéciale, c'est la netteté des fleurs, leurs coloris variés et la dimension grande des bouquets, difficultés vaincues avec succès.

Nous signalerons encore comme sérieuse innovation, leurs châles genre cachemire, par impression sur trame en échets, tissée et dé-tissée après impression, système économique qui nous a paru bien compris et bien appliqué, et qui reproduit dans un prix relativement peu élevé les beaux effets de la soierie impression sur chaîne.

Cette exposition prouve que les produits de MM. Bulteau frères tiennent, par leur bon goût et leur belle fabrication, la tête de la haute nouveauté.

En conséquence, le Comité recommande particulièrement ces exposants à l'attention du Jury des récompenses.

**CATEAUX-LEPLAT.**

**TISSUS LAINE.**  
300 ouvriers. 1,200,000 francs.

M. Cateaux-Leplat travaille habilement la matière laine avec laquelle il parvient à faire des tissus fins, apparents, de bonne qualité à des prix relativement peu élevés.

Ses pelouses unies et façonnées, ses épinglées, ses satins pour robes et pour chaussures dont il vend annuellement une quantité importante à l'exportation, le désignent comme un fabricant avancé et recommandable dans les tissus de pure laine.

**CATTEAU, Pierre.**

**TISSUS DE SOIE ET DE LAINE ET DE COTON.**  
540 ouv. 2,800,000 fr. à 3,000,000.

Ce fabricant est un exemple de ce que peut la volonté unie au travail et à la persévérance. Il a créé une maison des plus importantes en concentrant toute son intelligence sur le tissu chaîne soie, trame pure laine, et il a acquis dans ce genre une spécialité très estimée et très recherchée. La pelopine et l'épinglée chaîne soie trame de laine ont été travaillées et sont produites par lui dans tous les prix, depuis 2 fr. 40 c. jusqu'à 7 fr. 80 c. le mètre, dans tous les coloris de nuances possibles et avec une entente de matières et une perfection de tissage qui lui ont valu la position première qu'il occupe à Roubaix dans les tissus unis ou rayés, carreaux et façonnés pour nouveautés de belle vente et du meilleur usage.

**CORDONNIER, Louis.**

**TISSUS NOUVEAUTÉS.**  
600 ouvriers. 200,000,000 francs.

Médaille de 1<sup>re</sup> classe, Exposition universelle de 1855.

En reconnaissant le mérite de M. L. Cordonnier par une médaille de première classe, le Jury de l'Exposition universelle de Paris, 1855, a constaté que la fabrique de Roubaix doit à cet industriel la création de nombreux tissus adoptés par la production générale, l'initiative et l'esprit de progrès dans toutes les applications nouvelles pour les étoffes de chaîne coton trames de laine ou d'alpaga, ou de poil de chèvre destinées à la grande consommation.

Ce manufacturier, qui doit tout à son travail et à son énergie, a introduit en France le tissage mécanique largement appliqué aux tissus façonnés et brochés. L'établissement qu'il a fondé est regardé, même par des industriels anglais, comme un modèle qui réunit dans un ordre parfait les filatures mull-jenny et continue à trois cents métiers mécaniques en un seul rez-de-chaussée. Cet important tissage mécanique, composé des métiers les plus complets, tant à la Jacquart que revolvers, peut rendre tout ce que le travail à la main produit de plus compliqué et de plus varié.

Sans entrer dans le détail de l'exposition de cet industriel, nous ferons remarquer cependant ses toiles et reps à carreaux et à fleurs, ses mohairs de tous dessins, ses pelouses écossaises, tissu que, le premier, il a fabriqué à Roubaix, et nous constaterons que la qualité des étoffes répond chez lui au fini du travail et à la modicité des prix.

Le Comité ne croit n'être que juste en recommandant particulièrement M. Louis Cordonnier au Jury des récompenses.

**Henri DELATTRE père et fils.**

**LAINE PEIGNÉE. — NOUVEAUTÉS POUR ROBES ET PANTALONS.**  
900 ouvriers en atelier, 1,200 au dehors. 5,800,000 francs.

Prize medal, Exposition 1851. — Membre du jury à l'Exposition de 1855.

MM. Delattre père et fils se recommandent

vie de tous les jours et en les laissant dans l'impossibilité de gaspiller en un jour le fruit du travail d'une quinzaine. Oter le moyen de faire le mal, c'est bien souvent en faire disparaître la tentation. Et quand cela se peut sans attenter à la liberté individuelle, ainsi que c'est le cas pour la paie quotidienne, nous ne voyons pas ce qui pourrait dispenser d'en essayer.

E. MOUTTET.

**Exposition universelle de 1862, à Londres.**

Extrait de l'exposé des travaux du comité chargé de l'admission des produits de l'arrondissement de Lille :

4<sup>e</sup> SECTION. — ROUBAIX.  
Avant-propos.

Lorsque la Commission Impériale, par la voix du Comité de l'arrondissement de Lille, fit appel, pour l'exposition universelle de 1862 à Londres, à la ville de Roubaix, les industriels, malgré la crise qui les frappait, ou plutôt à cause même de la situation grave et inquiétante qui leur était faite par l'entrée en France des fils et tissus anglais, répondirent à cet appel par environ cinquante demandes d'admission.

Pourquoi cet accord? — C'est que les fabricants, filateurs et autres industriels ont compris qu'il fallait, non pas s'arrêter découragés, se plaindre et attendre ainsi des jours meilleurs, mais bien marcher, progresser encore et chercher à l'étranger, à l'occasion du concours de 1862, la compensation des ventes qui allaient leur manquer en France.

Par suite de l'exiguïté du Palais de l'exposition de Londres, les 50 demandes de Roubaix furent réduites à 15 admissions par la Commission Impériale, qui laissa le Comité local de Lille relever ce chiffre à 29 ou 30 et le maintenir définitivement à 24 exposants, en accordant ou plutôt en obtenant de la Commission Britannique un salon spécial.

Les places attribuées à ces 24 exposants, successivement diminuées, ont été en dernier travail réunies dans ce salon, de 10 mètres sur 5, qui pourra rappeler à l'exposition de Londres le nom, mais non pas représenter l'importance de la fabrique de Roubaix.

Jusqu'en 1861, la ville de Roubaix, sans autre stimulant que la concurrence intérieure et le goût inné du travail et du progrès industriel, a grandi, surtout dans la dernière période de 10 ans, dans des proportions considérables. Elle avait, en 1861, quatorze sa population en un demi-siècle, donnait alors du travail dans un rayon de plus de 15 lieues à 50,000 ouvriers; elle avait importé et fait battre à Roubaix même près de 4,500 métiers de tissage mécanique, occupant dans ses nombreux ateliers une population ouvrière d'au moins 25,000 individus, poussant sa production de tissus à 120 ou 130 millions et atteignant par ses peignages, ses filatures; ses teintureries et autres industries qui s'y rattachent, à près de 200 millions.

Telle était dans le cours de 1860 et le début de 1861, la situation de Roubaix; mais ce n'est pas plus pour le vain plaisir d'étaler une brillante position que pour jeter d'inutiles regrets sur le passé que le Comité a cru pouvoir tracer au gouvernement de l'Empereur et à la Commission Impériale le tableau d'une fabrique qui tient la tête du progrès dans l'industrie des fils et tissus. — Le Comité a un autre but: il croit de son devoir de solliciter l'appui et les encouragements de S. M. l'Empereur en faveur d'une ville qui souffre en ce moment, mais qui a encore confiance dans l'avenir, et de demander à la Commission Impériale, pour les industriels signalés au rapport d'une manière spéciale, les hautes récompenses que méritent le travail et la persévérance unis à l'intelligence et à la probité.

**BULTEAU frères.**

**NOUVEAUTÉS POUR ROBES. — CHALES. — ARTICLES POUR CONFECTIONS.**  
700 ouvriers. 2,000,000 francs.

Médaille de 1<sup>re</sup> classe, Exposition universelle de 1855.

Ces importants fabricants, qui ont pu trouver dans l'extrême variété et dans la mobilité de leur production de tissus de fantaisie pour robes et pour châles, des éléments suffisants pour établir et pour entretenir sur un grand pied une maison de vente à Paris, uniquement pourvue de leurs étoffes, sont remarquables par la beauté des matières qu'ils emploient et par la perfection de leur tissage à la main, seul mode possible de fabrication dans le genre qu'ils travaillent.

Nous devons signaler dans leur exposition: Leurs mohairs unis, à carreaux et rayures en couleurs fines, à fleurs brochées au juments,

Maurice était en colère et prenait sa plus grosse voix. Tout à coup il s'adoucit à la vue d'une petite fille blonde et bouclée qui traversait l'un des salons avec la légèreté d'un oiseau.

Céline, où est ta mère? dit-il ou lui prenant la main pour l'arrêter.

— Dans sa petite serre, répondit la jolie fille; puis elle se dégagea bien vite et continua sa course.

— Tu es donc bien pressée? reprit le père en souriant.

— Oui, Paul m'attend; j'ai un bonbon pour lui.

Maurice n'essaya plus de la retenir et se dirigea vers la serre, attendant au cabinet de Suzanne.

« Comment peut-on vivre dans une pareille atmosphère? grommela-t-il en entrant. Tous ces parfums portent à la tête! »

A cette voix grondeuse, Suzanne, occupée à garnir de fleurs deux vases de Chine, se retourna à demi du côté de la porte.

« C'est toi, Maurice! d'où te vient cet air mécontent? »

— Ah! te voilà enfin! je te cherche depuis une heure.

— Et où donc me cherches-tu? — Partout, morbleu!

— Excepté là où tu étais sûr de me rencontrer.

— C'est vrai; les femmes! les femmes! elles croient qu'il n'y a rien de mieux à faire qu'admirer et caresser leurs fleurs.

— Pourquoi donc, Maurice, m'as-tu fait construire toi-même cette petite serre, si tu me défends d'aimer mes pauvres fleurs? demanda-t-elle d'une voix caressante, mais avec un regard et un sourire espiègles.

— Parce que j'étais alors un mari modeste, répondit-il, en riant lui-même de sa

mauvaise humeur; je n'avais pas d'autre ambition que de prévenir tes moindres fantaisies.

— Et aujourd'hui? — Je suis toujours le même.

Elle lui sourit avec amour, l'emmena dans le cabinet, ferma la porte de la serre, et reprit, en l'attirant sur la causeuse à côté d'elle :

— Tu me cherchais; tu as donc quelque chose à me dire? Parle vite.

— Ah! tu es curieuse; tant mieux! j'aurai la jouissance de te faire languir.

— Ne t'en avise pas, ou je t'abandonne et je cours porter mes vases dans la chambre d'Elise.

— Ces fleurs étaient donc pour elle? — Sans doute; elle adore les héliotropes et les jasmis.

— Odeurs à rendre fou; enfin, c'est son affaire. Parlons plutôt de cette lettre qui la concerne.

— Encore une demande en mariage, peut-être?

— Pas tout à fait, mais quelque chose d'approchant.

Et il lui remit la lettre. Elle chercha tout de suite la signature.

« De M. Willner! s'écria-t-elle. Ah! je devine. — Et que devines-tu donc? — Qu'il s'informe des dispositions d'Elise; qu'il veuille savoir s'il n'aurait pas quelque chance... — Pas mal, pas mal! mais dépêche-toi de lire. »

Suzanne lut attentivement et reprit toute pensif :

« Comme il l'aime! quelle éloquence dans ces quelques lignes si simples! comme on voit bien que l'amour d'Elise est son unique rêve de bonheur!

ou dit, arrosée. Heureux encore quand, d'arriver au crocissant une partie notable du salaire de quinzaine n'est pas misérablement et honteusement gaspillée.

En Angleterre, où le vice de l'ivrognerie est plus répandu encore qu'en France, la paie des ouvriers se fait toutes les semaines, et l'ouvrier sans conduite ne peut dès lors dépenser qu'une moindre fraction de son salaire. La substitution de la paie hebdomadaire à la paie de quinzaine serait donc tout d'abord une amélioration à introduire en France. Le changement ne présenterait que le petit inconvénient de multiplier les écritures des chefs d'industrie; mais aucun de ceux-ci ne reculerait devant ce surcroît de besogne, du moment qu'il serait démontré qu'il en résulterait un avantage réel pour les ouvriers.

Mais il y aurait mieux que la paie hebdomadaire: ce serait la paie quotidienne. C'est une idée qui nous est venue bien souvent, mais que nous avons écartée de notre esprit comme devant offrir des difficultés de réalisation insurmontables. Nous avons donc été agréablement surpris en apprenant, par une correspondance parisienne, que cette idée que nous considérons comme irréalisable vient d'être appliquée avec le plus grand succès dans une des plus grandes entreprises de bâtiment que la ville de Paris ait vues dans ces dernières années: nous voulons parler du grand hôtel de la Paix construit par la Compagnie immobilière de Paris sur l'emplacement de l'ancien hôtel d'Osmond. Ce vaste et élégant établissement qui ne compte pas moins de 700 chambres pour les voyageurs, sans compter les salons, salles à manger, cuisines, offices, etc., a été construit en moins d'un an et sera ouvert au public dans le courant du mois prochain.

« On attribue en grande partie, dit la correspondance parisienne, la célérité extrême avec laquelle ces vastes constructions se sont élevées au soin qu'a pris la Compagnie de payer régulièrement les ouvriers chaque soir, et cette innovation, ajoutait la personne de qui je tiens ce détail, que la Compagnie avait introduite dans l'intérêt exclusif de ses travaux, aurait singulièrement profité à la moralité des ouvriers et au bien-être de leurs familles. La paie faite par petites sommes au jour le jour était naturellement remise aux femmes; l'homme qui ne sentait plus le samedi soir danser dans son gousset une somme assez ronde, perdrait, avec la tentation, le désir de faire le lundi; la femme, de son côté, pouvait payer comptant le boulanger, l'épicier et la fruitière, obtenait sur les petites consommations du ménage des remises qui ne vont pas, dit-on, à moins de 15 ou 20 pour cent. »

Ce que les entrepreneurs de l'hôtel de la Paix ont pu faire avec un personnel de travailleurs appartenant à toutes les variétés du travail du bâtiment, tels que maçons, tailleurs de pierres, charpentiers, menuisiers, peintres, décorateurs, sculpteurs, etc., etc., peut à plus forte raison être fait dans des ateliers ne comptant qu'un nombre limité d'ouvriers et tous du même métier.

Mais voici une objection qu'on pourra faire: « Sans doute, dira-t-on, par la méthode de la paie quotidienne vous empêchez l'ouvrier de céder à la tentation du cabaret; et si par malheur il y cède aujourd'hui, il ne pourra y dépenser que tout ou partie du salaire d'un jour; le lendemain son travail lui apportera encore le salaire du jour et il n'est pas dit que la tentation aura autant d'empire sur lui que la veille. Mais avec cette méthode de salaire morcelé l'ouvrier n'aura jamais la possibilité de faire des économies, et quand arrivera le terme il lui sera impossible de faire face à cette charge toujours assez élevée. » Voilà l'objection.

Voici notre réponse: d'abord, pour le terme, nous ne voyons pas pourquoi l'on n'imiterait pas ce qui se fait en Angleterre, où le loyer des chambres ou petits appartements se paie par semaine au lieu de se payer par trois et six mois, comme cela se pratique en France. Ensuite, la difficulté de mettre de côté quelque argent, lorsqu'on le reçoit par petites sommes, n'est réelle que pour les gens sans ordre et sans économie. Une bonne ménagère qui recevra tous les soirs de son mari 3, 4 ou 5 francs trouvera toujours bien moyen d'avoir une tirelire et d'y jeter quelques sous chaque jour. Au bout de la semaine, ces sous feront des francs, et quand le terme arrivera, l'argent sera tout prêt. Du reste, rien ne serait plus facile pour l'ouvrier notablement rangé de prier son patron de lui ouvrir un compte-courant sur lequel il serait crédité de sa paie quotidienne et débité des sommes qu'il retirerait au fur et à mesure de ses besoins. Mais sur un ouvrier qui serait dans le cas d'avoir recours à un pareil compte-courant, il y en a vingt à qui le salaire quotidien rendrait un signalé service en mettant à leur disposition ce dont ils ont besoin pour la

CHAPITRE VIII.

« Suzanne! Suzanne! » criait Maurice en courant d'une pièce à l'autre dans sa vaste maison, une lettre ouverte à la main.

Mais Suzanne ne répondait pas.

Et son mari, ouvrant toutes les portes tour à tour et interpellant tous les domestiques, occupés à nettoyer et à ranger, s'échauffait et s'impatientait de plus en plus.

On était en février, et Suzanne attendait le jour même sa belle-mère et sa belle-sœur, qui venaient passer un mois à la ville pour se rendre aux nombreuses invitations de tous genres qu'elles recevaient régulièrement en cette saison.

« Où est madame? demandait Maurice à une servante, en trébuchant sur une brosse à cirer. « Le diable soit de vos tentatives de ménage!... Bierre, n'avez-vous pas vu votre maîtresse?... Maudit balai! il y a de quoi se rompre le cou dans cet infernal encombrement! »